



COMMUNE DE SENTHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SENTHEIM DE LA SEANCE DU 20 JANVIER 2015.

Sous la présidence de M. Bernard HIRTH, Maire.

Présents

- M. Gérard STOECKLIN	1 ^{er} Adjoint,
- M. Serge JAEG	2 ^{ème} Adjoint,
- Mme Marie HINGRE	3 ^{ème} Adjoint,
- Mme Marie-Claude FONTAINE	4 ^{ème} Adjoint,
- M. Serge EIGENMANN	Conseiller Municipal,
- M. Dominique BATTMANN	Conseiller Municipal,
- M. Jean-Marie BISSLER	Conseiller Municipal,
- Mme Caroline HERRMANN	Conseillère Municipale,
- Mme Sandrine SPERISSEN	Conseillère Municipale,
- Mme Anne DECK	Conseillère Municipale,
- M. David SUTTER	Conseiller Municipal,
- Mme Isabelle GILGE	Conseillère Municipale,
- M. Denis KUNTZMANN	Conseiller Municipal,
- M. Éric SCHEUBEL	Conseiller Municipal.

Absents excusés :

- M. Grégory FORNY qui donne pouvoir à M. Bernard HIRTH,
- Mme Karine DANTUNG, Mme Élisabeth REITEL.

Absents :

- Mme Yvette HATTTENBERGER-BOESCH.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine SPERISSEN.

Date de la convocation : 15 janvier 2015.

Ordre du jour

- 1°) **Nomination du secrétaire de séance**
- 2°) **Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2014**
- 3°) **Convention portant sur le Média bus avec le Conseil Général**
- 4°) **Forêt : état d'assiette 2016**
- 5°) **Tarifs communaux 2015**
- 6°) **Chasse : Agrément associés lot n° 1**
- 7°) **Chasse : Agréments permissionnaires lot n°2**
- 8°) **Délégations extérieures**
- 9°) **Divers et Informations.**

M. le Maire ouvre la séance à vingt heures et remercie les conseillers de leur présence et salue les concitoyens présents.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire excuse les absents et constate que le quorum est atteint.



Point 1 - Nomination du secrétaire de séance

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme Sandrine SPERISSEN, en tant que secrétaire de séance.

Point 2 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2014

Aucun conseiller n'ayant de remarque à formuler, sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce procès-verbal.

Point 3 – Convention portant sur le Média bus avec le Conseil Général

M. le Maire donne lecture du contenu de la convention et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer cette dernière au nom de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention portant sur le fonctionnement du Média bus avec le Conseil Général du Haut-Rhin.

Point 4 – Forêt : état d'assiette 2016

M. le Maire présente l'état d'assiette des coupes 2016 afin de finaliser la campagne de martelage de cet hiver.

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'état d'assiette des coupes 2016.

**Point 5 - Tarifs communaux 2015**

M. le Maire propose de reconduire les tarifs communaux 2014. M. JAEG demande la modification du tarif de la location du chapiteau aux associations extérieures au village. Il demande, également, d'appliquer la règle de mise à disposition du chapiteau aux associations du village (1^{er} prêt gratuit, les suivants tarifés 120,-€), au podium récemment acquis par la commune.

Après délibérations, le Conseil décide d'intégrer ces modifications aux tarifs communaux 2015 et adopte, à l'unanimité, les tarifs tels que présentés dans le tableau ci-dessous pour l'année 2015.

Objet	Montant en €
Photo copie A4 NB	0,15
Photo copie A3 NB	0,20
Photo copie A4 couleur	0,30
Photo copie A3 couleur	0,50
Extraits cadastraux A4	0,30
Extraits cadastraux A3	0,50
Télécopie	0,20
Reproduction sur disquette	1,80
Reproduction sur CD	2,75
Droit de place	20,00
Droit de place trimestriel	60,00
Location Espace Schuffenecker/heure	10,00
Location petit chapiteau	20,00
Location petit chapiteau (assoc. extérieure)	25,00
Location chapiteau (assoc. de Sentheim)	120,00
Location chapiteau (habitant de sentheim)	150,00
Location chapiteau (assoc. extérieure)	200,00
Location podium (assoc. de Sentheim)	120,00
Vacation	10,00
Concession cimetière tombe simple (30 ans)	100,00
Concession cimetière tombe double (30 ans)	200,00



Point 6 - Chasse : Agrément associés lot n° 1

L'association de chasse de Bourbach-le-Bas et de Sentheim, adjudicataire du lot n°1, a, par le biais de son président M. Régis BIDAULT, présenté les candidatures de ses associés pour la période 2015-2024 :

- M. Régis BIDAULT, domicilié 134 allée de la Balme 71330 SAINT GERMAIN DU BOIS,
- M. Jean-Claude SUDAN, domicilié route de Vevey 165 – 1616 ATTALENS Suisse,
- M. Roland STREIT, domicilié Poststrasse 14 3427 UTZENDORF Suisse,
- M. Jean-Pierre JOLIAT, domicilié Le Crin 126 2922 COURCHAVON Suisse,
- M. Giuliano VIALI, domicilié rue de la Dîme 41 2207 COFFRANE Suisse,
- M. Frédéric FRESARD, domicilié Montmelon-Dessus 64 2883 MONTMELON Suisse.

La Commission Communale Consultative de la Chasse (CCCC), lors de sa réunion du 7 janvier dernier, a étudié les pièces présentées et émet un avis favorable à l'agrément des candidats énumérés ci-dessus en tant qu'associés.

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, une abstention (M. EIGENMANN), autorise l'agrément de MM. BIDAULT, SUDAN, STREIT, JOLIAT, VIALI et FRESARD en tant qu'associés au lot n° 1 de Sentheim.

Point 7 - Chasse : Agréments permissionnaires lot n°2

M. Christian BISCHOFF, adjudicataire du lot n°2, a présenté les candidatures en tant que permissionnaire des personnes suivantes :

- M. Gilbert BISCHOFF, domicilié 33 rue Morand 68780 MORTZWILLER,
- M. Roger FLUHR, domicilié 7 rue André 68290 LAUW,
- M. Yves FLUHR, domicilié 6 rue Strinzig 68290 KIRCHBERG,
- M. Jean-Claude PLUMEZ, domicilié 25 rue des Vergers 25420 COURCELLES LES MONTBELIARD.

M. BISCHOFF propose, également, de reconduire le garde-chasse actuel, M. Richard FLUHR domicilié 7 rue André à LAUW.

La CCCC a étudié les pièces présentées et émet un avis favorable à l'agrément des candidats énumérés ci-dessus en tant que permissionnaires, ainsi qu'à la nomination de M. Richard FLUHR, comme garde-chasse.

Sur proposition de M. le Maire et après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'agrément des permissionnaires cités ci-dessus et émet un avis favorable à la nomination de M. Richard FLUHR comme garde-chasse.

Point 8 - Délégations extérieures

Syndicat Mixte du Barrage de Michelbach (SMBM)



M. EIGENMANN rappelle que le Conseil Municipal doit donner son avis sur les nouveaux statuts du SMBM avant le 5 mars 2015. M. le Maire distribue le nouveau texte aux conseillers et précise que ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion le 24 février 2015.

SICTOM

M. KUNTZMANN signale que le SERTRID vient de subir une augmentation de sa dette de 400 000,-€ suite à la fluctuation des cours du franc suisse. Il précise que les augmentations annoncées lors de la dernière réunion restent d'actualité. Il indique que le SICTOM cherche des solutions afin de réduire le coût de fonctionnement (réduction du nombre de tournées, du nombre de site pour la déchetterie mobile, etc...).

M. EIGENMANN intervient à propos de l'augmentation d'au moins 43% annoncée de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères qu'il trouve exagérée. M. KUNTZMANN précise que ce point sera sûrement abordé lors de la prochaine réunion plénière de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS). M. le Maire signale qu'il sera absent du 24 janvier au 2 février et qu'il n'assistera pas à la réunion de la CCVDS du 28 janvier prochain.

Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS)

Mme FONTAINE indique que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) pourrait figurer à l'ordre du jour de la réunion de la CCVDS et que le Conseil Municipal ne s'est pas encore prononcé sur la marche à suivre. M. le Maire répond qu'il n'y a pas lieu de se précipiter, il suggère de demander un report si jamais ce point est inscrit à l'ordre du jour.

Point 9 - Divers et Informations

M. le Maire donne la parole à M. Didier MAQUIN, correspondant GRDF, qui vient présenter le nouveau réseau de compteurs communicants GAZPAR. M. MAQUIN donne les caractéristiques techniques de ces nouveaux compteurs et antennes et précise que la mise en place se fera dans les cinq prochaines années. Avant cette dernière, il est nécessaire de déterminer l'endroit d'implantation de l'émetteur-récepteur où ce dernier sera le plus efficace. À cette fin, GRDF propose de passer une convention avec la commune.

M. le Maire signale qu'il a rencontré le Docteur MOLLET qui fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet prochain et qui n'a pas encore de successeur. Il propose que la commune se rende attractive pour l'installation d'un nouveau médecin. Il précise que, même si le « pôle santé » est en bonne voie, les travaux ne seront pas terminés avant le deuxième semestre 2016. À propos de la copropriété de la rue du Moulin, il indique que les copropriétaires souhaiteraient reverser la voirie à la commune et inclure une zone de parkings privés. Néanmoins, ces souhaits devront d'abord être débattus par ces derniers lors de l'assemblée générale des copropriétaires cette année.

Afin d'englober tous les avis sur les sujets évoqués précédemment, M. le Maire propose de tenir une séance de « commissions réunies » vendredi 6 février à 20h préalable à la réunion du Conseil Municipal du 24 février. Il fera parvenir l'ordre du jour informel par courriel.

M. JAEG signale qu'il a participé à l'assemblée générale des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de la vallée de la Doller, samedi 17 janvier à Kirchberg. Il souligne le dynamisme de cette structure et regrette la faible participation des jeunes de Sentheim (1 sur 41). Il souhaiterait promouvoir les JSP auprès des jeunes du village.

M. le Maire donne lecture de la lettre de remerciement de l'association « Les Cyclos de la Doller ».

M. le Maire indique que le prochain don du sang aura lieu le mercredi 4 février 2015.

Aucun conseiller ne souhaitant plus intervenir, M. le Maire clôt la séance à 22h50.



Tableau des signatures
Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Sentheim de la séance du 20 janvier 2015

ORDRE DU JOUR

- 1°) Nomination du secrétaire de séance
- 2°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2014
- 3°) Convention portant sur le Média bus avec le Conseil Général
- 4°) Forêt : état d'assiette 2016
- 5°) Tarifs communaux 2015
- 6°) Chasse : Agrément associés lot n° 1
- 7°) Chasse : Agréments permissionnaires lot n°2
- 8°) Délégations extérieures
- 9°) Divers et Informations.

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE	PROCURATION
HIRTH	Bernard	Maire		
STOECKLIN	Gérard	1 ^{er} Adjoint		
JAEG	Serge	2 ^{ème} Adjoint		
HINGRE	Marie	3 ^{ème} Adjoint		
FONTAINE	Marie-Claude	4 ^{ème} Adjoint		
EIGENMANN	Serge	Conseiller municipal		
BATTMANN	Dominique	Conseiller municipal		
BISSLER	Jean-Marie	Conseiller municipal		
DANTUNG	Karine	Conseillère municipale		
HERRMANN	Caroline	Conseillère municipale		
SPERISSEN	Sandrine	Conseillère municipale		
DECK	Anne	Conseillère municipale		
REITEL	Élisabeth	Conseillère municipale		
SUTTER	David	Conseiller municipal		
FORNY	Grégory	Conseiller municipal	Procuration donnée à M. HIRTH	
GILGE	Isabelle	Conseillère municipale		
KUNTZMANN	Denis	Conseiller municipal		
HATTENBERGER-BOESCH	Yvette	Conseillère municipale		
SCHEUBEL	Éric	Conseiller municipal		